Initiatives ministérielles

## QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre): Madame la Présidente, je répondrai aujourd'hui à une question. Peut-être le député de Glengarry—Prescott—Russel aimerait-il venir chercher le document. Madame la Présidente, si la question no 197 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Plaît-il à la Chambre que la question no 197 soit transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Question no 197-M. Boudria:

Au cours de l'exercice a) 1984–1985, b) 1985–1986, c) 1986–1987, d) 1987–1988, e) 1988–1989, des honoraires ont-ils été versés à des notaires et autres représentants juridiques de la Banque fédérale de développement et, dans l'affirmative, (i) quel est le nom des bénéficiaires de ces honoraires (ii) à quelle date ont-ils été nommés, (iii) quels honoraires ont-ils touchés?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Cooper: Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Les autres questions restent-elles au Feuilleton?

Des voix: D'accord.

- M. Angus: Madame la Présidente, compte tenu du volume de la documentation fournie en réponse à cette question, le whip adjoint pourrait-il indiquer à la Chambre combien il en coûte de répondre à une question comme celle-là?
- M. Cooper: Madame la Présidente, je ne connais pas les chiffres exacts. Si l'on considère que le document compte environ 1 400 pages et que les renseignements ont été recueillis dans presque tous les ministères, ce qui suppose la participation d'un très grand nombre de personnes, je suis certain que la facture s'élève à des milliers de dollars.

Une voix: Il ne sera jamais lu.

#### LA RADIODIFFUSION

### LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE CANADIENNE

M. Cooper: Madame la Présidente, on m'informe que d'amples consultations ont eu lieu et que si la motion

concernant la chaîne parlementaire était proposée maintenant, la Chambre l'adopterait à l'unanimité.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il consentement unanime pour que le secrétaire parlementaire propose cette motion à la Chambre?

Des voix: D'accord.

- M. Angus: Madame la Présidente, je tiens simplement à signaler que cette motion appuyant le principe de la proposition de la chaîne parlementaire a la faveur et l'appui de mon parti. Il s'ensuit en principe qu'elle permettra une certaine souplesse dans l'application de la proposition elle-même.
- M. Milliken: Madame la Présidente, je signale seulement que nous allons appuyer la motion. En tant que membre du Comité permanent des privilèges et des élections qui a déposé son neuvième rapport, j'espère que l'adoption de cette motion ne reviendra pas à reléguer aux oubliettes les autres parties très importantes du rapport.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

# INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1220)

[Français]

## LA LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Andre: Que le projet de loi C-56, Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises soit maintenant lu pour la deuxième fois et déféré à un Comité législatif.

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Madame la Présidente, «Depuis 1984, ce gouvernement suit un programme cohérent et complet qui devrait permettre aux Canadiens de bénéficier d'une qualité de vie et d'une hausse de niveau de vie sans équivalent dans le monde». Voilà ce qu'a dit le ministre des Finances lorsqu'il nous a présenté son Budget cette semaine.

Madame la Présidente, je serais curieuse de savoir pour quand est prévue cette si belle vie! Je doute fort que les Canadiens et Canadiennes en soient présentement conscients. Lorsque le ministre nous dit, d'un même souffle, et je cite: «qu'il s'agira d'une année éprouvante pour l'économie canadienne. L'Actualité économique ne sera guère encourageante au cours des prochains mois.